

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Quatrième Circonscription

Guillaume LE CAROFF

Cultivateur - Maire de Kergrist-Moëlou
Conseiller Général du Canton de Rostrenen
Membre du Bureau Départemental du P.C.F. - DÉPUTÉ SORTANT

Candidat du Parti Communiste Français

Electrices, Electeurs,

Le Candidat que notre parti vous présente est connu dans toute votre circonscription.

Il est né le 22 juillet 1914 à Maël-Carhaix. Son père, ouvrier agricole, devait s'installer à Kergrist-Moëlou après la guerre. Guillaume Le Caroff quitte l'école à quatorze ans, et travaille alors à la ferme jusqu'au service militaire. Il est fait prisonnier à Dunkerque en 1940, et séjourne au camp de Neübrandenburg. A la Libération, il adhère au Parti Communiste Français.

Le dévouement de Guillaume Le Garoff, son sens civique développé, sa conscience de Communiste lui donnent très vite la confiance des habitants de sa région. Il est maire de Kergrist-Moëlou, et conseiller général de Rostrenen depuis 1945, malgré tous les efforts réactionnaires déployés contre lui à maintes reprises.

Il a été un des pionniers des syndicats agricoles en Cornouaille et fut secrétaire général de la C.G.A. dans le département. Il est Président de la Mutuelle Chevaline et de la Caisse locale de la Mutuelle Agricole de Réassurance, membre du Conseil d'administration départemental de cette Caisse ; Président du Syndicat intercommunal de voirie ; Membre de la Commission des finances du Conseil général ; Membre de la Commission de l'agriculture à l'Assemblée Nationale où, tant en commission qu'à l'Assemblée, il est intervenu fréquemment dans les débats.

On se rappelle, qu'en 1957, Guil. Le Garoff fut le rapporteur de la proposition de loi du groupe communiste tendant à fixer le prix du blé-fermage à 3.013 fr.50 le quintal, proposition qui fut adoptée par l'Assemblée nationale.

Guillaume Le Caroff est membre du bureau départemental du Parti Communiste Français.

Dans sa commune de Kergrist-Moëlou, Guillaume Le Caroff s'est montré un excellent réalisateur (construction d'un important réseau de chemins ruraux, grosses réparations apportées aux écoles publiques, réalisation d'une cantine scolaire modèle visitée par de nombreux instituteurs, électrification rurale presque terminée, travaux d'adduction d'eau très avancés).

Les travailleurs des villes et des campagnes dans notre département ont déjà fait confiance à Guillaume Le Caroff en l'envoyant siéger à l'Assemblée Nationale le 2 Janvier 1956.



LE 23 NOVEMBRE

Travailleurs et Républicains de la circonscription de Guingamp, vous lui renouvellerez massivement cette confiance !..

REMPLAÇANT EVENTUEL :

François LEIZOUR

Professeur de Philosophie
Ancien Conseiller Général
Conseiller Municipal de Guingamp

Impr. Moderne - St-Brieuc

Sciences Po / fonds CEVIPOF

LE PROGRAMME

pour lequel, s'il est élu, **Guillaume LE CAROFF** luttera avec le Groupe Communiste :

1) **La classe ouvrière** de notre région connait des difficultés de plus en plus grandes.

Les ouvriers de Guingamp et des environs sont parmi les plus mal payés.

De plus, il disparaît davantage d'entreprises dans notre circonscription qu'il ne s'en crée et le chômage se développe (de nombreux licenciements ont eu lieu chez TANVEZ, à GUINGAMP), alors qu'il serait possible d'industrialiser notre Région.

Dans tout notre département la classe ouvrière est durement touchée par la crise.

Le rôle du C.E.L.I.B. a été à peu près limité à la propagande, aux discours et aux banquets. Aucune solution réelle n'a été apportée à la situation économique et sociale de notre Région.

Les cultivateurs d'ailleurs, sont directement victimes de cette situation. On note que la consommation de viande a diminué de 20 % dans les milieux ouvriers et, au même moment, les cours s'effondrent dans les foires et marchés.

Comme l'affirme notre programme national, seul le socialisme, qui est notre but final, supprimera définitivement les crises et le chômage.

Mais dès maintenant, nous nous battrons pour que les remèdes suivants soient apportés à la situation actuelle :

— retour à la semaine de 40 heures dans toutes les entreprises, sans diminution de salaires.

— création d'une assurance-chômage, au compte du gros patronat (cotisation de 2 % sur l'ensemnble des salaires payés par lui, l'Etat se substituant aux artisans et aux plus petits patrons pour payer cette cotisation).

— le relèvement du pouvoir d'achat de la classe ouvrière, notamment par la suppression totale des abattements de zones, le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti de 137 fr. 30 et 139 fr. 30 à 170 fr. de l'heure, un relèvement de 20 % des allocations familiales, le remboursement à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques par la Sécurité Sociale.

Il est par ailleurs évident qu'une politique de paix et de désarmement permettrait de consacrer d'importants crédits à la reprise économique, par la mise en œuvre de nombreux travaux : logements. écoles, etc...

2) Nous lutterons pour l'application intégrale du statut de la fonction publique (statut Maurice THOREZ).

3)**Les cultivateurs** de la région de Guingamp, sont, dans leur grosse majorité, des paysans travailleurs dont la vie est dure.

Nous demandons pour eux :

— des prix plus rémunérateurs au départ de la ferme, grâce essentiellement à la diminution des taxes et impôts indirects qui font la vie chère.

— un prix différentiel pour le blé (plus élevé pour les petits producteurs que pour les gros), le prix du pain devant être calculé sur le prix moyen.

— la transformation de la ristourne de 15 % sur le matériel agricole en ristourne progressive. Elle pourrait alors atteindre 20 à 25 % pour les modestes exploitants familiaux, quitte à la supprimer pour les gros agriculteurs.

— l'aide aux C.U.M.A. (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), le développement de l'enseignement agricole et ménager.

Nous nous félicitons à ce sujet que notre action au Conseil Général a beaucoup contribué au choix de la ferme de KERNILIEN en PLOUISY qui sera le siège de l'Ecole Départementale d'Agriculture.

— la reprise de la proposition de loi du groupe communiste en date du 21 juin 1955 (déjà reprise le 15 novembre 1957) pour créer une assurance longue-maladie, chirurgie et maternité, au moins pour les cultivateurs dont le revenu cadastral ne dépasse pas 40.000 francs (cadastre révisé).

— des mesures effectives de protection de nos productions spéciales (viande, aviculture, produits laitiers, pommes de terre)

4) **Les marins et leurs familles** nous verront reprendre les propositions déjà défendues par les parlementaires communistes :

— porter la marine marchande à 5 millions de tonneaux

— la retraite à 50 ans (le gouvernement veut la porter à 60 ans !).

— réformer le Code du travail maritime (proposition Marcel HAMON) pour rendre plus stable la situation du marin non stabilisé et faciliter son embarquement .

— doter le Crédit Maritime Mutuel de sommes telles que le marin-pêcheur puisse obtenir de cet organisme la **totalité du prix du bateau qu'il veut acheter.**

5) **Pour les artisans et petits commerçants,** nous aurons trois objectifs principaux :

— une réforme des impôts qui les soulage, en faisant enfin payer davantage les riches et les grosses sociétés, un seul impôt direct avec exonération totale jusqu'à 360.000 frs par an.

— une véritable Sécurité Sociale.

— le développement de la clientèle par le relèvement du pouvoir d'achat des ouvriers, des petits fonctionnaires, des paysans, des vieux travailleurs.

NOUS N'OUBLIERONS PAS ENFIN :

— l'augmentation de la retraite des vieux qui devrait être portée à un minimum de 10.000 francs par mois.

— que le tourisme peut et doit être développé surtout si les ouvriers des villes sont payés selon le coût de la vie. Notre région de l'intérieur a ses charmes particuliers, des sites magnifiques et des trésors artistiques admirables. Nous saluons l'initiative heureuse de la création pour l'année prochaine du circuit touristique de l'ARGOAT, nous aiderons à son succès qui ne peut que favoriser le commerce local et l'économie hôtelière.

— la réduction progressive du service militaire à 18 mois puis à un an.

— l'attribution de crédits beaucoup plus importants à l'Ecole Publique, a ses différents degrés, pour la construction et l'équipement des classes, aussi bien que pour le recrutement des maîtres.

— la lutte pour que les crédits nécessaires soient attribués à l'équipement sportif.

— Mise en application d'une véritable politique du logement dans les villes et d'amélioration de l'Habitat Rural.

L'Argent pour faire tout cela ? Nous l'obtiendrons :

- Par la PAIX négociée en ALGERIE (la guerre coûte près de 1.000 milliards par an).
- Par la REFORME des IMPOTS (il y a plus de 1.000 milliards de fraude du côté des capitalistes).
- PAR UNE POLITIQUE DE DESARMEMENT.
- Par un règlement d'ensemble, ACCEPTABLE pour TOUS, du PROBLEME ALGERIEN.

La Fédération des Côtes-du-Nord du P. C. F.

Vu : **LE CANDIDAT.**

Imprimerie Moderne. — Saint-Brieuc

Sciences Po / fonds CEVIPOF